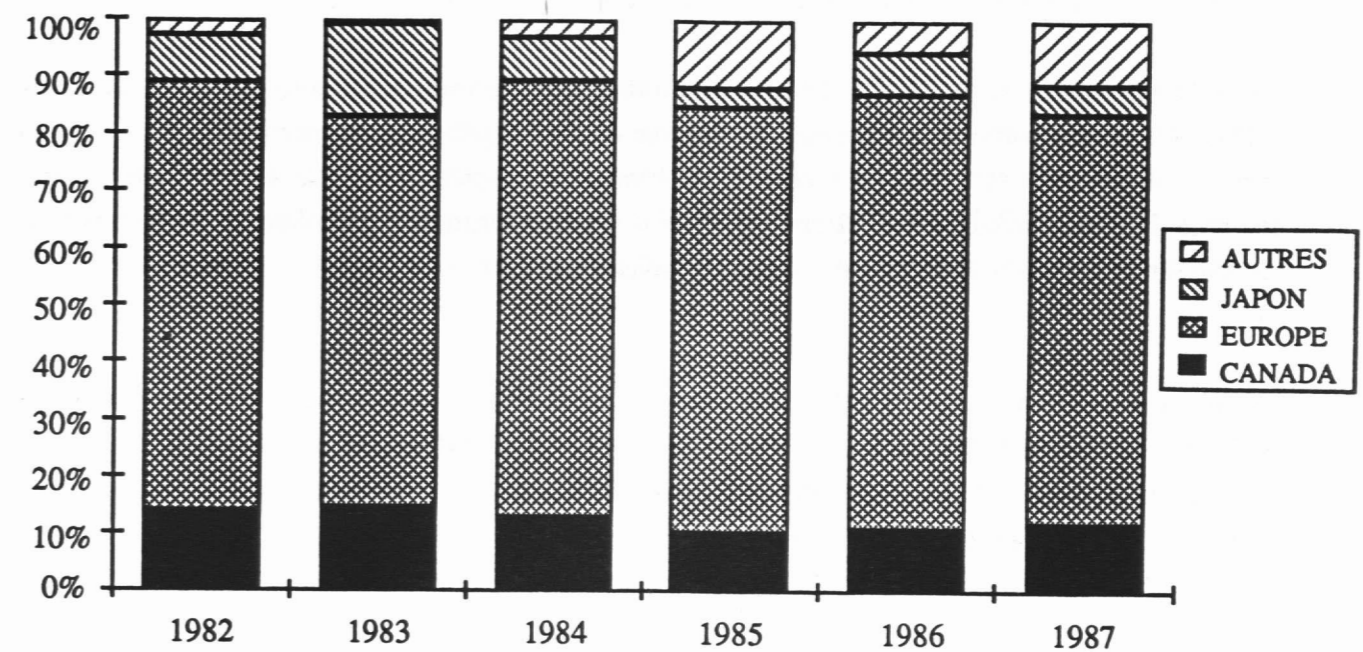


Des deux marchés, le plus important est celui des <<pièces, n.d.a., pour les machines de fabrication et de transformation de la pâte cellulosique, du papier et du carton>> (annexe A 7259120). Chiffré à 143 millions de dollars US en 1987, ce marché d'importation s'est accru à un taux moyen de 16,4% au cours de la période de 1982 à 1987. Par contre, les importations ont enregistré une baisse par rapport au sommet de 1986, qui se situait à 145 millions de dollars US. Les importations depuis le Japon et l'Europe ont baissé considérablement depuis 1982. Les exportations européennes à destination des États-Unis sont passées d'un sommet en 1986 de 100 millions de dollars US à 86 millions de dollars US en 1987. Les exportations japonaises sont passées d'un sommet de 10 millions de dollars US en 1986 à 7 millions de dollars US en 1987. Par comparaison, les exportations canadiennes ont maintenu le même niveau qu'en 1986, soit 23 millions de dollars US.

Les importations de <<machines, n.d.a., de fabrication et de transformation de la pâte cellulosique, du papier et du carton>> (annexe A 7252070) sont passées à 127 millions de dollars US en 1987, alors qu'elles se situaient à 138 millions de dollars US en 1986. Les exportations japonaises ont diminué, alors que les exportations canadiennes et européennes ont augmenté. Les pays européens (en particulier l'Allemagne) dominent ce marché, puisqu'ils détiennent 85% du marché de l'importation. Les importations du Canada représentaient 7% des importations américaines en 1987.

Le graphique 2, à la page suivante, illustre la distribution en pourcentage des importations américaines totales de 1982 à 1987, pour les produits des industries des pâtes et papier qui font l'objet de cette étude. Il est évident que la part des importations américaines en provenance <<d'autres pays>>, a augmenté depuis 1984. Les parts relatives de l'Europe et du Canada sont demeurées assez constantes depuis 1985.

GRAPHIQUE 2
RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES IMPORTATIONS
TOTALES AMÉRICAINES DE CERTAINES MACHINES À PAPIER



Les fabricants canadiens pourraient avoir d'autres occasions d'augmenter leur pénétration du marché américain. La ratification de l'Accord du libre-échange entre le Canada et les États-Unis a entraîné l'élimination de tous les obstacles tarifaires. Pour le secteur des machines industrielles de pâtes et papiers, les droits de douane se situant entre 2% et 4,7% seront éliminés d'ici le 1er janvier 1993. Ainsi, le droit de douane actuel de 2% sur le matériel de finition du papier ou du carton sera éliminé en cinq étapes annuelles égales à partir du 1er janvier 1989. Certaines machines industrielles des pâtes et papiers entrent à l'heure actuelle en franchise et continueront de le faire; notons par exemple les machines servant à la fabrication du papier ou du carton.